

Mot du Maire

A travers l'objectif croissance, quoiqu'il arrive, le développement économique prime sur tout.

De par le contrecoup du Covid l'an passé, de l'inflation, de la Guerre en Ukraine, c'est l'Occident, et surtout l'Europe, qui supporte l'essentiel des conséquences, tant dans les domaines économiques que sociales.

Produits chers dans de nombreux secteurs, difficultés d'approvisionnement, hausse considérable du coût de l'énergie, nous subissons ces paramètres et l'horizon ne semble pas s'éclaircir.

L'Europe avec ses règles, les gouvernements avec leurs impératifs, contraints voir encombrés par une incontournable mais néanmoins légitime géopolitique, tentent de trouver les issues les meilleures et cela en harmonie avec leurs principes et résolutions élaborés lors de multiples sommets de chefs d'états membres.

Cependant la conjoncture reste difficile pour de nombreuses catégories : ménages, artisans, petites et moyennes entreprises et même la grande industrie est à la peine. Après le quoiqu'il en coûte des mois de COVID, afin de maintenir l'activité économique de la zone Euro, les aides diverses émanant des états restent incontournables.

Comment l'Occident a pu arriver à cette situation et surtout quand et comment en verrons-nous l'épilogue ? Et peut-être aussi, sans évoquer à qui profite le crime, apprendrons-nous les causes et prétextes obscures à une telle crise dans laquelle c'est les humbles et pauvres peuples qui subissent en majorité les plus dramatiques conséquences.

Bien entendu, comme toutes les familles, les collectivités sont également grandement impactées par ces nombreux paramètres inflationnistes.

Si dans les domaines matériels et autres achats, les effets ont pu être amortis, en ce qui concerne les énergies (gaz et électricité), les augmentations ont fortement altéré le budget de fonctionnement communal. Au vu de ces éléments, dans l'immédiat, deux mesures ont été prises :

- l'une déjà programmée et cela avant les fortes augmentations, dont une subvention de 40 % nous a été notifiée au début du 2^{ème} semestre, à savoir la mise en place de 140 LEDS dans le cadre de la rénovation de notre éclairage public
- l'autre, c'est tout simplement, comme dans de nombreuses communes, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin.

Au vu du prix de l'électricité au tarif réglementé auquel a droit la Commune, cela représente sur une année une économie de 45 %, soit une somme d'environ 10 000 euros.

2022, qui se termine, à nouveau, a été une année avec des interrogations et des incertitudes inhabituelles. Malgré tout, la vie associative a repris et bien des festivités et animations ont été mises sur pied par les différentes associations, dont je remercie vivement pour leur investissement personnel, les présidents, ainsi que les membres de leurs comités respectifs. Au nom de tous les citoyennes et citoyens, un grand merci

Noël, temps de joie, de paix également, le monde en a tant besoin. Avec le Nouvel An, une période de fête, de réjouissance et de cadeaux.

Ayons aussi une pensée, un geste pour les familles en difficultés et les laissés-pour-compte. Sachons, rien qu'un instant, les reconnaître et les reconforter, leur donner un peu de chaleur et d'espoir.

A tous, je souhaite une Joyeuse Fête de Noël et une très bonne et paisible année 2023.

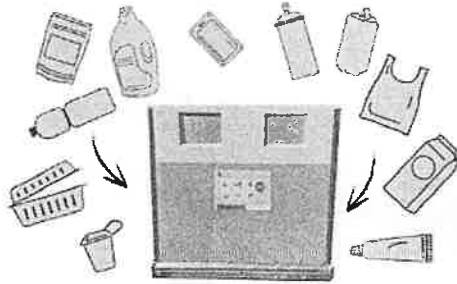
Jean-Luc LUTZ

INFORMATION

COMMUNALE

Evolution des consignes de tri

L'ensemble des déchets recyclables ne devront plus être mis dans les sacs oranges, mais déposés au niveau des points de tri, dans les bornes jaunes mises en place sur le territoire de la commune



DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

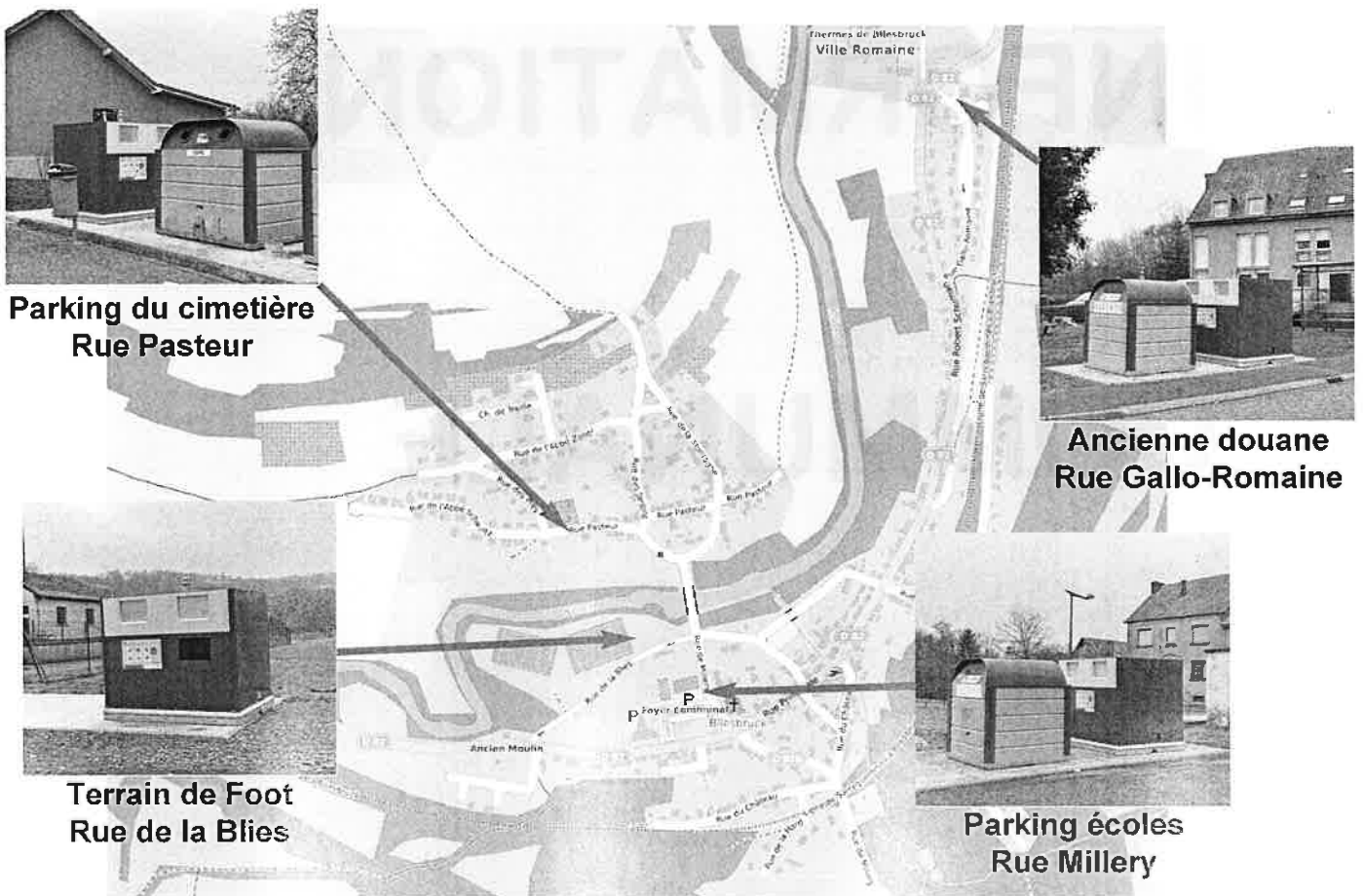
NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.

!!! SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

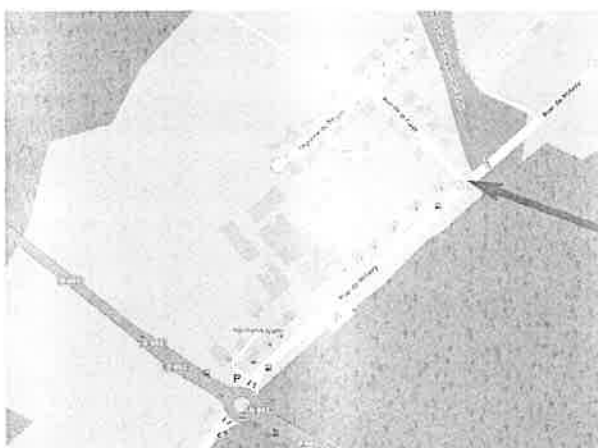
!!! LES OBJETS EN PLASTIQUES QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU



Plan d'implantation au village



Plan d'implantation à la Hermeskappel



**Hermeskappel
Intersection rue
Hermeskappel et
rue de la Forêt**

MESURES PRISES POUR REDUIRE LE COUT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Eclairage public

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

dans le cadre des mesures préconisées pour économiser l'énergie électrique,

considérant également qu'une économie de 10 000 € sur une année peut être réalisée par cette mesure,

le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
(5 voix contre (dont 1 procuration), 1 abstention, et 9 voix pour)

- décide de couper l'éclairage public de 24 heures à 5 heures du matin dès le mois de janvier 2023
- maintient néanmoins l'éclairage public de la rue Hermeskappel et du rond-point.
- maintient également l'éclairage public autour de la salle polyvalente et en partie dans la rue Principale le week-end.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme
Bliesbruck, le 8 décembre 2022



Le Maire,

J.L. LUTZ

 **Recensement**
de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

Les informations et alertes de votre Commune sont sur PanneauPocket



Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery

**La commune s'équipe de l'application
PanneauPocket. Téléchargez-la pour
recevoir nos informations !**



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com

**Suivez le guide pour télécharger
simplement l'application et recevoir nos
actualités en temps réel**

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.

Bonne utilisation !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



LA BIBLIOTHEQUE DE BLIESBRUCK

La bibliothèque de BLIESBRUCK, située 64 rue principale, tient à votre disposition plus de 4500 livres de différents domaines : romans, romans historiques, policiers, biographies, histoire locale, guerre 39/45, cuisine, jardinage, sciences sociales, etc. Et parmi ces documents, **1800** sont destinés aux enfants et adolescents : BD, contes, albums jeunesse, romans ADO, etc. Ces collections évoluent d'année en année.

En 2022, environ 150 livres neufs ont été acquis. Dans les romans, la plupart des meilleures ventes de l'année en librairie ont enrichi notre collection.

En 2022, à ce jour 70 personnes (adultes ou enfants) ont emprunté 2500 livres. Parmi les lecteurs, les grands absents sont les **hommes** : Internet leur a-t-il enlevé le goût de la lecture ?

La bibliothèque de Bliesbruck, comme toutes les bibliothèques voisines, fait partie de la médiathèque de Sarreguemines,

A Bliesbruck, la carte d'accès est gratuite pour les habitants du village.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 livres en même temps, gratuitement.

La durée standard de prêt est de 1 mois mais elle peut être prolongée.

(Si un document ou livre que vous souhaitez emprunter n'est pas disponible sur place, nous vous le ferons venir de la médiathèque de Sarreguemines ou d'une autre bibliothèque, sous quelques jours)

Venez nous rendre visite !

Rappel des horaires d'ouverture :

- **Mardi de 16h à 19h (sauf juillet & août)**
- **Samedi de 9h à 12h**

Pour vous, lecteurs, la bibliothèque présente de multiples avantages :

- Economie d'argent : pas besoin d'acheter les livres que vous désirez lire
- Economie de place : pas besoin d'acquérir un meuble pour conserver des livres que vous ne relirez plus
- Gain de temps
- Pas de déception : « *le livre que j'ai payé cher ne me plait pas* »
- Lieu convivial d'échanges et de rencontres culturelles
- Etc.

AUX ORIGINES DES ALSACIENS ET DES LORRAINS

Ce titre correspond à un livre, rédigé en 2017 par un historien local, et est disponible à la bibliothèque de Bliesbruck. Le livre retrace l'histoire des Celtes et Gallo-romains qui vivaient en Alsace et Lorraine actuelles, et comporte de nombreuses références et explications sur Bliesbruck, Reinheim, les villes et villages de la région.

Bliesbruck semble avoir été une ville importante, transformée par les Romains après leur conquête. Ci-après, vous trouverez quelques extraits relatifs à notre village.

Plus généralement sachez que nous possédons à la bibliothèque de nombreux livres et documents sur l'histoire locale, que vous pouvez emprunter, si le sujet vous intéresse.

BLIESBRUCK (Moselle) - Un vicus et ses thermes occupés jusqu' au Moyen Âge

Au milieu du 1er siècle ap. J.-C., soit près d'un siècle après la conquête romaine (marquée par la défaite d'Alésia en 52 av. J.-C.), a été fondée ce qui allait devenir la petite ville gallo-romaine de Bliesbruck. Cette agglomération a connu son apogée dans la première moitié du 3ème siècle ap. J.-C., avant de décliner progressivement. Le quartier ouest est détruit et abandonné vers 260. Le vicus (quartier des thermes et quartier est) se délabre progressivement à partir du milieu du IVème siècle, même si une importante activité artisanale perdure jusqu'aux environs de 430, période où le site est certainement abandonné. Il est pourtant partiellement occupé à la fin du Moyen Âge. La partie centrale des thermes est réaménagée et chauffée par un poêle ; cette partie est identifiée à une maison forte en raison de la dénomination an der Burg située au tout début du XVIe siècle. Le quartier situé à l'est a également été occupé à cette époque, comme l'indique la découverte d'un sceau de drap en plomb de la ville de Trèves : on y voit saint Pierre sur une face, deux clefs parallèles sur l'autre. Une occupation de la fin de l'époque médiévale a aussi été observée à la villa de Reinheim. Ce n'est qu'aux XVII - XVIIIe siècles que les ruines, ayant servi de carrières de pierre, ont disparu, le terrain étant désormais cultivé.

BLIESBRUCK - Des quartiers artisanaux

Au cours des années 40-50 ap. J.-C., les quartiers artisanaux se répartissent de part et d'autre d'une route orientée nord-sud, sous l'ancienne route départementale. À cette époque, les bâtiments se composent de terre et de bois et sont essentiellement couverts de tuiles. À partir de la fin du 1er siècle, les bâtiments en bois du côté nord sont progressivement remplacés par des constructions en pierre calcaire maçonnées au mortier de chaux et longées par un portique. Au sud, les nouveaux bâtiments, également bordés d'un portique, sont érigés sur des fondations en pierre, mais restent en terre et en bois.

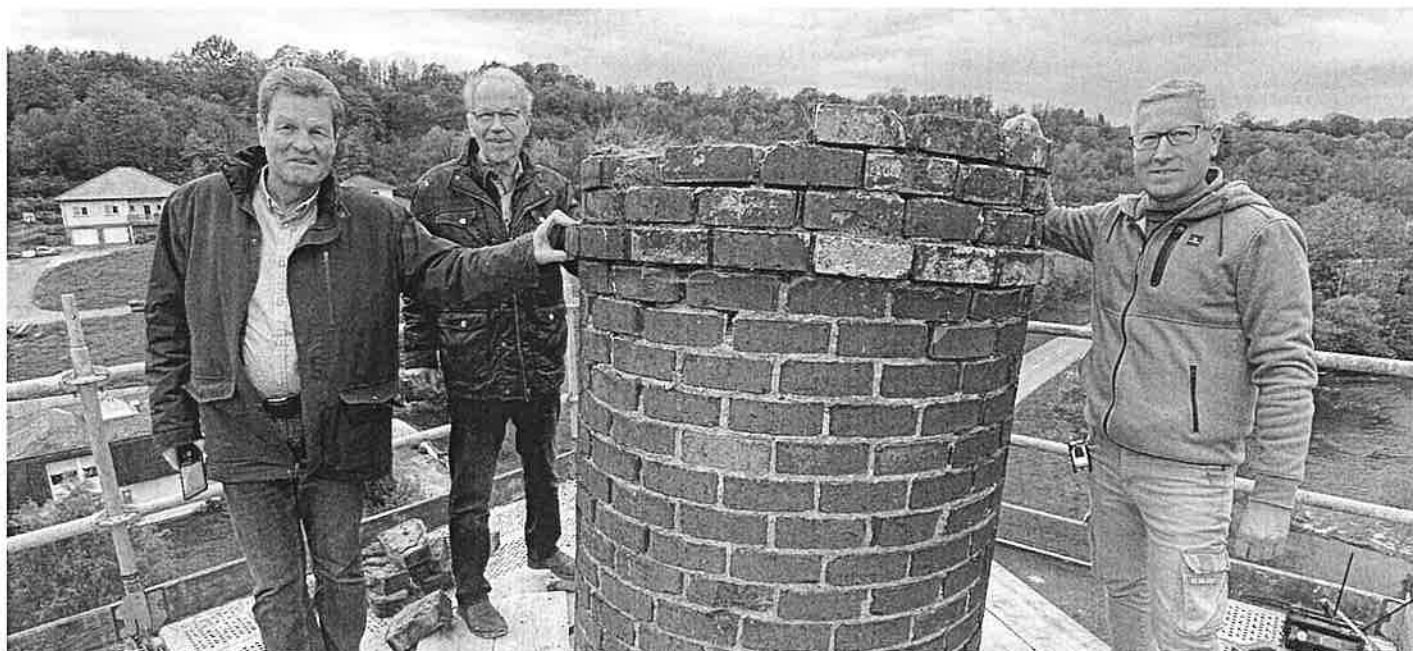
BLIESBRUCK - Des bains publics devenus maison seigneuriale

Les thermes publics de Bliesbruck-Reinheim, construits à la fin du 1er siècle ap. J.-C., se trouvent au cœur de la ville, à l'ouest de la voie principale qui sépare les quartiers est et ouest, le long d'un axe de circulation orienté nord-sud. Le bâtiment a évolué : agrandissement des bassins, adjonction de nouvelles pièces chauffées, augmentation de la surface des salles d'accueil. Son extension maximale est atteinte au IIIe siècle. Puis l'utilisation des thermes change radicalement : des ateliers sont installés dans ses murs. Après le milieu du IVe siècle, les bâtiments se délabrent progressivement. Le frigidarium des thermes de Bliesbruck est transformé au Moyen Âge. Dans un coin de l'abside du bassin a été construit un four datant des XVe – XVIe siècles, époque à laquelle ce bâtiment servait apparemment de maison forte ou seigneuriale. Cette occupation tardive voit également le réaménagement du tepidarium et de l'entrée des bains.

REINHEIM (Allemagne) - Une grande et luxueuse résidence

La villa de Reinheim a été construite à environ 300 m au nord du vicus de Bliesbruck, au cours de la seconde moitié du 1er siècle ap. J.-C. Véritable domaine seigneurial, son apogée se situe au début du IIIe siècle, lorsque sa superficie atteint près de 7 ha. Elle est abandonnée dans la seconde moitié du IVe siècle. La pars rustica (la grande cour d'exploitation) était probablement séparée de la pars urbana (le bâtiment d'habitation) par un mur éventuellement percé d'un imposant portail. Celui-ci donnait accès à une cour intérieure, entourée de colonnades et agrémentée d'un jardin. L'allée menant au bâtiment principal était ombragée par des pergolas. Au IVe siècle, le jardin est abandonné et la place en partie recouverte d'un sol en terre battue.

Restauration du Moulin Haas



Dans le cadre du projet du circuit des moulins dans la commune de Bliesbruck, des travaux de restauration sont en cours depuis cet été sur les vestiges du moulin inférieur aussi appelé Moulin Haas du nom de son dernier propriétaire.

Ce moulin, situé sur la rive gauche de la Blies, est le seul bâtiment subsistant de ceux qui avaient existé autrefois dans la commune. Il a subi de nombreux changements depuis sa création au 11ème siècle et a été modernisé régulièrement avec l'ajout d'une cheminée et d'une machine à vapeur. Par deux fois, en 1898 et en 1919, il a été détruit par un incendie. Ce moulin n'avait pas seulement vocation à moudre le grain. Il assurait aussi le pressurage des oléagineux type noix, glands de chêne ou graines de lin mais aussi le broyage du sel et du sucre. Aujourd'hui, il ne subsiste que le bâtiment ayant abrité la machine à vapeur et la cheminée en brique rouge haute de 20 mètres. Les travaux ont débuté en août avec la suppression des arbres et des broussailles qui entouraient le bâtiment. Puis se sont succédés les travaux de maçonnerie avec ravalement des murs existants, de voirie et de réseau. Depuis le début de la semaine, un échafaudage de 18 mètres de haut a été installé, enveloppant ainsi l'ensemble de la cheminée afin de pouvoir y travailler en sécurité. Le maître d'œuvre de cette opération est Pascal Stiebert, architecte à Sarreguemines et c'est l'entreprise Beck de Wiesvil-



ler qui est en charge de ce travail de réfection. Un travail minutieux et qui demande une certaine maîtrise des travaux en hauteur. Dans un second temps, les vestiges seront mis en valeur par un éclairage nocturne, une aire de pique-nique et un circuit historique sur les traces des moulins de la commune de Bliesbruck. Ce dernier traversera le village et permettra aux randonneurs, tout au long de leur cheminement, de s'informer sur les moulins et meuniers qui scandaient autrefois la vie dans la commune de Bliesbruck. Des panneaux sur potelets en langues française et allemande seront installés à l'endroit des quatre moulins disparus. «Ce moulin à l'entrée est un symbole de notre village. Nous devons faire des travaux afin que ces vestiges qui font partie de l'histoire de Bliesbruck et dont les écrits mentionnent, dès le 12ème siècle, l'importance de cette structure pour la commune, retrouvent une certaine noblesse afin de perdurer dans le temps et aussi d'agrémenter et donner un relief tout particulier à l'entrée de la commune» souligne Jean-Luc Lutz, maire de la commune. Le projet est financé par la commune et subventionné à hauteur de 50 000 euros par des fonds européens du programme LEADER.



**COMPTES-RENDUS
DES
SEANCES
DE
CONSEIL MUNICIPAL**

Compte-rendu de la séance du 28 septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Maryse GRCIC – Rachel HENSGEN - Sidonie HITZ - Laure KREBS - Catherine LANG
et MM. Olivier FREYERMUTH - Christian LERSY - Sébastien VERLET - Jacques SCHOULLER - Olivier WEISSEND

Membres absents : Mme Stéphanie LORRAIN et M. Jean-Claude PIERLING excusés et ont donné procuration respectivement à Mme Maryse GRCIC et Jean-Luc LUTZ
M. Stéphane STERN-BOTZUNG, excusé

--ooOoo --

I - Lotissement du Muehlberg : validation de l'échéancier de paiement

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2022, portant sur l'acquisition des parcelles cadastrées section 29 n° 469,470 et 471 dans le Lotissement du Muehlberg,

Considérant que le prix d'acquisition de ces parcelles se montent à 22 790,05 € HT, soit 23 081,03 € TTC,

Etant donné que l'E.P.F.G.E. propose un échéancier en deux annuités :

- En 2022 : 11 686,- €
- En 2023 : 11 508,98 €

Soit un total de : 23 194,83 € (intérêts d'un montant de 113,95 € compris)

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

valide l'échéancier de paiement

II - Modification de la convention relative à l'instruction des Autorisations du Droit de Sols (ADS) entre la C.A.S.C. et les communes membres

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant les modalités d'organisation du service instructeur et les moyens affectés par la C.A.S.C. pour la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme,

Considérant la convention initiale contractée entre la C.A.S.C. et ses communes membres,

Appelé à se prononcer sur la nouvelle convention à intervenir,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

- Adopte la convention portant sur la mise à disposition d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme relative à l'occupation du sol telle que proposée en annexe de la présente délibération
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout avenant nécessaire à sa mise à jour.

III - C.A.S.C. : transfert de charges IFER éolien

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1321-1, L1321-2 et L5211-17,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences tels que définis par arrêté inter préfectoral du 23 décembre 2016,

Vu le pacte fiscal et financier adopté par le Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et ses 38 communes membres, notamment l'accord portant sur les modalités de répartition de l'IFER éolien,

Sur l'avis de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 7 juillet 2022,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés
décide

- de valider l'évaluation des charges transférées au 1^{er} janvier 2022 au titre de l'IFER éolien au profit de la commune de Woelfling-les-Sarreguemines, telle qu'adoptée à l'unanimité par la commission locale d'évaluation des charges transférées lors de sa réunion du 7 juillet 2022
- d'accepter que l'attribution de compensation de la commune de Woelfling-les-Sarreguemines soit majorée de 10 365 € au 1^{er} janvier 2022
- d'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

IV - C.A.S.C. : Mise en œuvre du pacte financier et fiscal de territoire

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu l'article L331-15 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° 2018-11-15-10-1 du Conseil Communautaire du 15 novembre 2018 portant règlement du service d'assainissement collectif,

Vu le pacte financier et fiscal, notamment la mesure n° 1 du 5^{ème} engagement,
Considérant la nécessité de coordonner l'action des communes sur le taux de la taxe
d'aménagement et celle de la C.A.S.C. sur la Participation Forfaitaire à
l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.),

le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide

de reverser le montant de la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif à la
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour tout branchement
sur les secteurs soumis à la taxe d'aménagement majorée, soit un taux supérieur
strictement à 5 %, étant précisé que cette somme constitue, dès lors, un élément de
justification de la majoration.

V - Participation au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, notamment son
article 25 modifiant l'article L.445-4 du code de l'énergie,

Considérant la proposition de constituer un groupement de commande régi par les
dispositions des articles L.2113-6 et L.2113-8 du code de la commande publique,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et
ses communes membres intéressées souhaitent lancer en commun une consultation
relative à l'achat de gaz naturel,

le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentés
décide

- de constituer un groupement de commandes entre la Communauté
d'Agglomération Sarreguemines Confluences, en vue de la mise en concurrence des
fournisseurs de la passation d'un accord-cadre relatif à la fourniture de gaz naturel,

- de désigner la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences comme coordonnateur du groupement,
- de prévoir que la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer la convention de groupement ainsi que toutes pièces ou documents ayant trait à la concrétisation de cette affaire.

VI - Aménagement de la partie haute de la rue du Château : demande de subvention départementale au titre du dispositif « AMBITION Moselle 2020-2025 »

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant que le projet d'aménagement de la partie haute de la rue du Château est programmé pour 2023,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **approuve** le projet ci-dessus mentionné, estimé à **125 624,40 € H.T.**
- **sollicite** une subvention du Département de la Moselle au titre du dispositif « AMBITION Moselle 2020-2025 »
- **établit** le plan de financement comme suit :

coût du projet : 120 824,40 € HT

financement :

- subv.départ. dispositif AMBITION 62 812,20 €
- fonds propres 62 812,20 €

- **autorise** le Maire à signer tout document s'y rapportant et prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

VII - Installation d'un distributeur automatique de pizzas : contrat de bail

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représenté,

- donne son accord pour l'implantation d'un distributeur automatique de pizzas, l'emplacement choisi étant situé à proximité des vestiaires
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de bail qui sera conclu pour une durée de 2 ans reconductible par tacite reconduction pour une année et prévoyant un loyer annuel de 1 200 €.

VIII - Attribution de subvention

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés
décide

- d'attribuer une subvention de 50 € au comité de Moselle de la Ligue Contre le Cancer.

IX - Divers et communications

1 - Réaménagement du bâtiment WAGNER abritant la boulangerie : l'O.P.H.L.M. fera un chiffrage des travaux de réhabilitation avec acquisition de l'immeuble et chiffrage des loyers pour amortir l'opération.

2 - Le prix du bois d'affouage (8 € le stère) est maintenu pour l'hiver 2022-2023. **Afin de pouvoir maintenir cette pratique de l'affouage et ce prix du bois avantageux, il est rappelé que le bois d'affouage est réservé exclusivement aux familles résidant dans la Commune.**

3 – Courant 2023, une étude sera réalisée pour évaluer l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : vestiaires, écoles, salle socio-culturelle)

4 – Programme de travaux pour 2023 :

- réaménagement de la partie haute de la rue du Château
- rénovation de l'éclairage public
- raccordement du bâtiment de la mairie à la chaudière centrale au gaz du groupe scolaire.

**MANIFESTATIONS
DIVERSES :
DATES A RETENIR**

Calendrier des Manifestations 2023

13 Janvier	Crémation des Sapins	Amicales des Pompiers
28 Janvier	Soirée carnaval	AS Bliesbruck
25 Février	Soirée Hareng	Arboriculteurs
4 mars	Soirée Country	Country Boot New Age
25 Mars	Soirée Années 80	Anim'Ecole
4 Avril	Réunion publicitaire	Club des séniors
30 Avril	Thé dansant	Gym 2000
8 Mai	Commémoration du 8 mai	Municipalité
14 Mai	Marche du Val de Blies	Amicale des pompiers
23 Juin	Fête de fin d'année	Anim'Ecole
14 Juillet	Marche IVV	Arboriculteurs
14 Juillet	Fête Nationale	Municipalité
19 Aout	Soirée Pizza	Arboriculteurs / Anim'Ecole / Amicale des Pompiers
14 Octobre	Kirb – Fête Patronale Soirée Moules Frites	AS Bliesbruck
11 Novembre	Commémoration du 11 novembre	Municipalité
12 Novembre	Vente des calendriers pompiers	Amicale des pompiers
26 Novembre	Repas des seniors	Municipalité
26 Novembre	Fête de la Sainte Catherine	Chorale Sainte Catherine
2 Décembre	Sainte Barbe	Amicale des pompiers
8 Décembre	Saint Nicolas	Municipalité
9 Décembre	Repas de Noël	Country Boot New Age
19 décembre	Repas de Noël	Club des séniors
22 Décembre	Fête de Noel des enfants	Anim'Ecole

L'abbé Bondo s'installe au presbytère



Samedi 17 septembre lors de la messe solennelle, les paroissiens du Val de Blies ont pu faire la connaissance du nouvel archiprêtre de Sarreguemines, Pascal Sarjas, 55 ans et de l'abbé Georges Bondo, qui résidera au presbytère de Bliesbruck. Au début de l'office et comme le veut la tradition, c'est le maire Jean-Luc Lutz qui a remis les clés de l'église Saint Catherine à l'archiprêtre Pascal Sarjas. Pascal Sarjas, originaire de Réchicourt-le-Château, a été ordonné prêtre en



1992 à Metz. Pour son premier poste, il a été nommé à Sarrebourg comme vicaire de 1992 à 1996, puis curé de 1996 à 2008 à Sainte-Marie-aux-Chênes et vicaire épiscopal sur le secteur de Thionville jusqu'en 2013. Il a ensuite occupé les fonctions de recteur du Grand Séminaire de Lorraine à Metz avant de venir s'installer à Sarreguemines.

George Bondo, de nationalité française et originaire du Congo Belge, a été ordonné prêtre en 1996 à Lille. Il a exercé en Suisse dans le canton du Jura et de Bern. Il a été prêtre diocésain et exerce depuis 2004 dans le diocèse de Metz. Il a ensuite été enseignant en théologie à l'université catholique de Paris de 2009

à 2019 avant d'intégrer à temps complet une paroisse. A Sarreguemines et dans la vallée, il est prêtre coopérateur au service de l'archiprêtre de Sarreguemines. Il réside au presbytère de Bliesbruck et se définit comme discret, modéré et rassembleur.

« Lors de ma première célébration samedi dans cette vallée de la Blies, j'ai eu une bonne impression des paroissiens et je trouve cette communauté Sainte Marie du Val de Blies vivante avec la présence de fidèle de tous les âges » souligne Georges Bondo. A la fin de la messe, l'archiprêtre a aussi béni les cartables des écoliers présents à l'office. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié au foyer communal, où le maire a remis en guise de bienvenue aux deux hommes, le livre de l'histoire du village de Bliesbruck.



Cérémonie du 11-Novembre



La commune honore les seniors



La municipalité de Bliesbruck a invité l'ensemble des habitants âgés de 65 ans et plus à son traditionnel repas de fin d'année dimanche dernier. Plus de 100 convives ont répondu présent à l'invitation. Lors de son allocution de bienvenue, le maire, Jean-Luc Lutz, a souligné la présence des habitués de cette rencontre et la présence des nouveaux anciens.

« Cette nouvelle génération a parfois des difficultés à se joindre à nous. Pourtant le jour viendra où chacun aura l'âge d'être invité à ce repas » souligne le premier magistrat.

Pour l'occasion, le maire et le conseil municipal ont honoré, par un bouquet de fleurs et un panier garni, la doyenne de l'assemblée, Colette Weissend, 91 ans et le doyen du village, Louis Lang, 89 ans.



Colette Weissend, 91 ans a été honorée par la commune de Bliesbruck



Louis Lang, 89 ans a été honoré par la commune de Bliesbruck

La commune honore les seniors



Concours de Maisons Fleuries



Robert et Marie-Rose Hoffman ont été honorés lors du concours des maisons fleuries. Dans la catégorie « Fenêtres et murs », ils ont reçu le deuxième prix. Nos félicitations

Gaëlle Frantz, assistante d'allemand



Depuis cette rentrée, une nouvelle assistante éducative de langue allemande a été recrutée pour les écoles maternelle et élémentaire de Bliesbruck. Ce recrutement a eu lieu dans le cadre du projet SESAM'GR, qui a pour but d'offrir aux jeunes dès le plus jeune âge, les compétences-clés pour vivre, évoluer et travailler dans une Grande Région Transfrontalière. Gaëlle Frantz, qui habite le village voisin de Blies-Guersviller, vient assister les enseignantes des écoles. Elle intervient à raison de 5h à l'école maternelle et 7h à l'école élémentaire, auxquelles s'ajoutent 4h de préparation. Sa mission principale est de transmettre la langue et la culture allemande aux élèves. Elle animera des séances de conversation en petits groupes, et elle pourra encadrer les élèves lors de séances de musique, d'art plastique ou de sport. Ainsi, l'apprentissage de la langue en sera grandement facilité.

Sortie en Forêt Noire 50 ans après



Il y a exactement 50 ans, en juillet 1972, les jeunes de Bliesbruck s'envolaient pour une excursion à Triberg, aux chutes du Rhin et à Schaffhausen en Forêt-Noire. Ils n'étaient pas encore tous majeurs, mais tous ont gardé de bons souvenirs de cette journée. 50 ans plus tard, Céleste Lett, avec le soutien et l'encouragement du maire de Bliesbruck, Jean-Luc Lutz, a organisé un « remake » de cette excursion. « Nous en gardons tous un agréable souvenir. Nous étions presque tous mineurs car la majorité était fixée à 21 ans à cette époque. Pour ce remake, nous avons bien entendu emmené nos conjoints, même s'ils n'étaient pas de la partie en 1972... officiellement » souligne avec engouement Céleste Lett. Au total ce sont 48 personnes qui ont répondu présentes pour cette idée de revivre l'aventure. Tôt le matin, le départ a été donné devant la salle polyvalente de Bliesbruck en direction de la Forêt-Noire. Arrivés sur place, ils ont pu visiter les cascades du Triberg, le musée de l'Horlogerie, faire un tour en bateau sur le Titisee et sont ensuite rentrés sur Bliesbruck tard dans la nuit.

**LES ASSOCIATIONS,
LES ECOLES
MATERNELLE
ET
PRIMAIRE**

Schultüten à l'école



La Schultüte, que les élèves de CM1-CM2 ont fabriqué avec l'aide de leur assistante Gaëlle Frantz contient des crayons de couleur, une gomme, une règle, un taille crayon, une trousse, mais aussi des sucreries et une petite surprise qui accompagneront les élèves dans leurs apprentissages scolaires. Cette année, ce sont 9 élèves de CP qui ont reçu leur « Schultüte » de la part des « grands » de CM1-CM2, lors d'une cérémonie organisée à l'école, en présence des élèves des écoles maternelle et élémentaire. La remise des Schultüten est l'occasion de célébrer ce « rituel de passage » en toute convivialité.

Les enfants nettoient la nature



Les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck, encadrés par leurs enseignants Carole Brundaller et Adrien Scordo et des parents d'élèves, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », lancée par une enseigne de la grande distribution. Armés de gants en caoutchouc, de chasubles et de sacs poubelle, ils ont arpenté le centre-village à la recherche des déchets abandonnés par des passants peu respectueux de la nature. Les alentours de l'école, le terrain en synthétique, les abords de l'église et de la mairie, les terrains de football et de jeux ont ainsi été passés au peigne fin par les 35 écoliers. Ils n'ont pas hésité à grimper sous les buissons pour dénicher canettes, bouteilles, nombre de mégots et de capsules. Au final, les sachets étaient relativement lourds et les enfants étaient fiers de leur travail. A leur retour en classe, leurs enseignants les ont félicités pour leur participation à cette action, qui s'inscrit dans l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Une conteuse à l'école



Dans le cadre de l'opération « les bibliothèques fêtent l'automne », la conteuse Léa Pellarin est venue à Bliesbruck pour présenter aux élèves de l'école élémentaire, son spectacle intitulé « Eclats de bois, murmures de feuilles ». Partant des origines de la création du monde et des arbres, elle a égrainé ses histoires, nous transportant tantôt sous un cerisier, tantôt au sommet d'un citronnier en Inde. S'accompagnant de divers instruments aux sonorités originales, elle a su captiver l'attention des enfants et les faire s'évader vers d'autres horizons.

Les écoles fêtent Saint Martin



L'histoire de Saint Martin de Tours, évêque de Tours, est mal connue dans notre pays. La tradition de la Saint Martin est surtout vivace dans les pays germaniques, Allemagne, Autriche, Suisse, Tyrol du Sud. Elle prend notamment la forme de défilés des écoliers dans les rues, munies de lanternes qu'ils ont eux-mêmes fabriquées. Profitant de la présence de l'assistante d'allemand, Gaëlle Frantz, les enseignants Carole Brundaller, Adrien Scordo et Laurence Muller ont voulu faire vivre cette tradition à Bliesbruck. Les élèves de l'école maternelle ont commencé par défiler devant leurs camarades avec les lanternes qu'ils avaient confectionnées. Tous les élèves ont entonné un chant en allemand, puis ils ont pu déguster les fameux bretzels sucrés de la Saint-Martin accompagnés de jus de pommes. Tous ont apprécié ce moment convivial.

Assemblée Générale d'Anim'Ecole



L'association Anim'école a tenu son assemblée générale annuelle, en présence des membres actifs et des représentants de la municipalité. La présidente, Carole Brundaller, a présenté le bilan financier de l'exercice clos le 6 novembre, établi par la trésorière, Emilie Schmitt. Elle a rappelé toutes les manifestations qui ont été menées au cours de l'année scolaire précédente. Au total, l'association a dépensé 34 € en moyenne par enfant l'an passé. Pour l'année scolaire en cours, l'association compte 26 membres. La cotisation a été fixée à 5 € par enfant.

Les membres présents ont ensuite procédé à l'élection du nouveau comité de direction : Présidente : Carole Brundaller ; Trésorière : Emilie Schmitt, secrétaire : Rachel Hensgen, assesseurs : Valérie Brahim, Virginie Chatté, Elisabeth Dehlinger, Elodie Kiefer, Sabrina Michel, Julie Obringer, Audrey Porté.

Les membres présents ont ensuite décidé de l'organisation des manifestations pour l'année scolaire en cours : une sortie cinéma le 12 décembre, la vente des calendriers 2023, avec l'école maternelle, la fête de Noël le vendredi 16 décembre à 16h30, la galette des rois en janvier, un carnaval de l'école au mois de février, une vente de chocolats de Pâques, un spectacle de théâtre en allemand (17 mars), une soirée années 80, le 25 mars, la sortie en classe de mer et une fête de fin d'année le vendredi 23 juin.

Le point d'orgue de l'année scolaire sera donc la sortie en classe de mer pour les 35 élèves des deux classes. Ils se rendront sur l'île de Noirmoutier, en Vendée, du 5 au 9 juin 2023. Ils y découvriront le milieu marin, et les élèves de CE2-CM1-CM2 bénéficieront d'une initiation au char à voile.

Saint Nicolas visite les écoles de Bliesbruck



Vendredi 9 décembre, l'évêque de Myre est venu faire sa traditionnelle visite aux enfants des écoles élémentaire et maternelle de Bliesbruck. Les élèves de Carole Brundaller et Adrien Scordo lui avaient préparé des chansons en français. Et les élèves avaient également appris des chants en allemand avec leur assistante d'allemand, Gaëlle Frantz. Ils ont ainsi bien mérité leurs sachets de friandises. Le Saint Nicolas a aussi rendu visite à l'école maternelle où les petits écoliers de Laurence Muller, secondée par Martine Peifer, lui ont également présenté des chants en français et en allemand. Saint Nicolas a pris une photo avec chaque enfant puis a remis à chacun un joli sachet de confiserie.



Les associations vendent les brioches



Les associations du village ont sillonné les rues pour vendre la traditionnelle brioche de l'amitié. Cette année le bénéfice est de 743,31 euros qui sera versé à l'AFAEI de Sarreguemines.

Anim'Ecole offre un spectacle de Noël aux parents



A l'approche des fêtes de fin d'année, l'association Anim'école, les enseignants et les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck ont invité parents, grands-parents et amis à un joli spectacle de Noël. Les élèves de CP-CE1 d'Adrien Scordo ont présenté plusieurs chants traditionnels en français et en allemand, tandis que les élèves de CE2-CM1-CM2 de la classe de Carole Brundaller ont également chanté, mais aussi dansé et joué du boomwhacker. Ce sont des tubes en plastique colorés et accordés qu'il suffit de frapper en rythme pour interpréter une mélodie. Tous les élèves ont travaillé ardemment pour présenter leur travail aux familles. Le spectacle s'est clôturé par un chant commun. Le public venu nombreux a salué la prestation des enfants. Après le spectacle, l'association Anim'école a organisé un goûter avec crêpes, gâteaux, vin chaud et chocolat dans une ambiance conviviale.

Visite au Colorado du Pays de Bitche



Le club du 3ème âge de Bliesbruck a effectué sa première sortie et s'est rendu à Roppeviller pour une balade autour du rocher du Colorado qui se situe entre la France et l'Allemagne. Après la marche, les courageux randonneurs se sont rendus au restaurant le Lorrain pour un bon repas. Dans la foulée, une petite visite à l'ossuaire et à l'église de Schorbach a été organisée. Rendez-vous est déjà programmé pour une prochaine virée au mois d'octobre. Information auprès de Sylvain Schoendorf au 03 87 02 31 42

Sortie au Bowling



Le club du 3ème âge de Bliesbruck s'est rendu au STRIKER de Woustviller pour passer une agréable après midi. Un bon repas a été pris ensemble et ensuite les quilles ont vaissé.

Information auprès de Sylvain Schoendorf au 03 87 02 31 42

Un nouveau coach pour Gym 2000

L'association Gym 2000 vient de reprendre ses cours de gymnastique le jeudi soir. Cette année, les participants seront coachés par un nouvel entraîneur, Thomas Sutter, 31 ans et originaire de l'Hôpital.

Thomas a fait ses études à la faculté de sport de Nancy et est titulaire d'une licence APA (Activité Physique Adaptée), avec laquelle il exerce, depuis 6 ans, en tant qu'enseignant APA auprès du groupe associatif Siel Bleu, association à but non lucratif dont le siège social est à Strasbourg et qui a pour objectif d'intervenir auprès des publics fragilisés. Sur le plan sportif, Thomas n'a pas de spécialité à part entière mais pratique des sports dif-



férents comme l'athlétisme, le jiu-jitsu, le football ou encore la natation. « J'ai connu Gym 2000 par l'intermédiaire d'une des participantes avec qui je travaille. Elle m'en a parlé en mai de l'année dernière car l'association recherchait un coach pour reprendre la suite. J'ai accepté car c'est quelque chose que j'ai déjà fait en tant qu'étudiant et cela m'avait beaucoup plu » souligne le nouveau coach sportif de l'association.

En terme de pratique et en accord avec les bénéficiaires de l'association, il propose du step, des séances de cardio et de renforcement musculaire. En fonction des envies et des besoins, il pourra imaginer des séances ponctuelles sur des choses différentes comme des activités chorégraphiées (pound, boxe adaptée, etc...). Son objectif est d'essayer de faire découvrir le plus de choses possibles et d'apporter un maximum aux participants.

Sarah, la nouvelle coach de Yoga



Gym 2000 vient de reprendre ses activités de gymnastique et renforcement musculaire, mais aussi de Yoga. Cette année, c'est Sarah Beckerich, 33 ans et originaire de Sarreguemines, qui anime les séances. Diplômée en commerce et management, elle s'est tournée vers le yoga après avoir réalisé que le poste qu'elle occupait ne la satisfaisait plus. Les valeurs que son ancien travail portait n'étaient plus en accord avec ses aspirations. D'autres éléments plus personnels l'ont amenée sur le chemin du yoga, notamment la gestion de son stress, de l'anxiété avec lesquels elle a grandi. Après s'être intéressée à des livres de développement personnel, elle a découvert le

yoga, la méditation et tout l'aspect spirituel qui s'y attache. Cela lui a beaucoup plu et lui a fait un grand bien. Par la suite, Sarah Beckerich s'est davantage attachée à la philosophie du yoga et à ses valeurs profondes qui la confortent dans ses choix de vie. Sarah est donc diplômée en Yoga Works, qui enseigne un yoga dynamique et d'alignement. Elle vient aussi d'obtenir son diplôme pour enseigner le Yin Yoga (yoga méditatif) et l'enseigne à Bliesbruck depuis la rentrée. Elle a connu l'association Gym 2000 par le biais d'une amie professeur de yoga qui y donnait des cours avant elle. « Apporter un moment de bien-être aux gens, tout en leur apportant du mouvement dans le corps, c'est ce que j'aime. Cet échange me plaît ! » souligne la jeune coach. Actuellement, elle dispense ses cours de yoga dans un studio à Sarreguemines et pour des associations locales. Elle organise parfois des ateliers (seule ou en binôme avec d'autres coaches). Elle aimerait intégrer un studio plus grand, continuer à se former pour toujours proposer des cours de qualité. Petit à petit et sans se mettre de pression, ce sont les projets qu'elle a en tête. « Rester dans l'esprit du yoga, c'est important. Ce qui compte c'est le voyage et pas spécialement la destination » s'exclame avec motivation Sarah Beckerich.

Médaille d'argent pour Stéphane Michel



Les sapeurs-pompiers du Val de Blies se sont retrouvés pour fêter la Sainte-Barbe au foyer communal de Bliesbruck. Une médaille et des diplômes ont été distribués en présence des maires, des hommes du feu et des membres de l'amicale. Après une messe en l'église de Bliesbruck célébrée par l'abbé George Bondo, les hommes du feu se sont rendus à l'ancien foyer communal en présence du maire de la localité, Jean-Luc Lutz, du maire de Blies-Ébersing, Pascal Tarillon et de membres du conseil municipal. Pour l'occasion, Vincent Ull, chef de l'unité opérationnelle de Blies-Ébersing, a salué les personnes présentes. Comme il est de tradition, une médaille et un certain nombre de diplômes ont été décernés. Le caporal Vincent Ull a remis l'attestation de réussite du module transverse à Laura Bauer et Noah Lazard. Il a ensuite remis l'attestation de fin de formation d'accompagnateur de proximité au caporal Steve Manchion. Le lieutenant Cédric Knapp, accompagné du chef de l'Unité Opérationnelle, a aussi remis la médaille d'honneur d'argent au caporal-chef Stéphane Michel, pour ses 20 années de service et de dévouement au sein des sapeurs-pompiers. Le président de l'amicale, Steve Manchion, a remis la pucelle du SDIS 57 à Noah Lazard. La soirée s'est terminée autour d'un bon repas dans une ambiance conviviale.



Les pompiers distribuent les calendriers 2023



Les sapeurs-pompiers du Val de Blies ont commencé la distribution des calendriers 2023. Dimanche matin, ils ont sillonné les rues du village de Bliesbruck pour la traditionnelle vente.



CREMATION DES SAPINS

13 JANVIER 2023

A PARTIR DE 18H

STADE DE FOOT

BLIESBRUCK

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
BRETZEL, VIN CHAUD, BIÈRE DE NOËL,...

LES SAPEURS-POMPIERS DU VAL DE BLIES

PASSERONT A VOS PORTES

SUR BLIESBRUCK, BLIES-EBERSING ET FRAUENBERG

LE 13 JANVIER 2023 À PARTIR DE 8H

POUR COLLECTER LES SAPINS DE NOËL

SUR VOTRE TROTTOIR



Les pompiers fêtent Noël



Samedi 10 décembre, dans l'après-midi, l'amicale des pompiers de Bliesbruck a organisé sa fête de Noël pour les enfants.

L'après-midi a débuté par un atelier bricolage où les enfants pouvaient confectionner des rennes de Noël. Puis en milieu d'après-midi, le Père Noël est arrivé et les enfants ont pu faire un tour de traineau dans les rues de Blies-Ebersing.

Le Père Noël est ensuite allé à la rencontre des enfants. A tour de rôle, il les a appelés pour leur remettre des cadeaux et faire une photo. Crêpes au chocolat, barbe à papa, gâteaux, vin chaud et bonbons faisaient partie de la fête ! L'après-midi s'est terminée dans une ambiance de saison.



Les pompiers organisent un concours de dessin

Les sapeurs pompiers ont organisé un concours de dessin dans les écoles de Bliesbruck avec pour thème "Les pompiers et Noël".

Les gagnants sont :

A l'école maternelle :

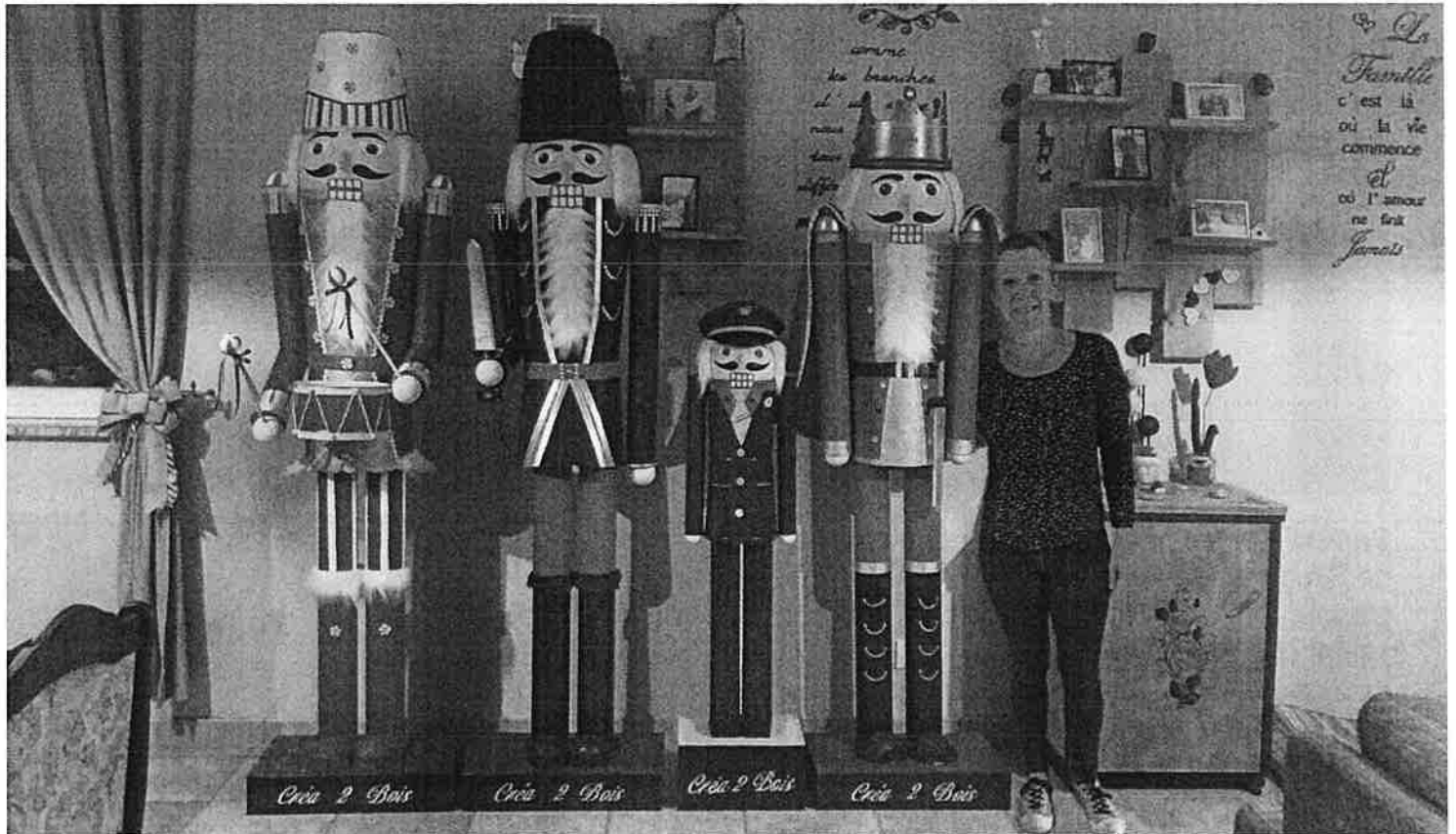
- Moyenne section : Julia Porté Bauer
- Grande section : Charlie Schultz

A l'école élémentaire :

- CP-CE1 : Lola Reisse
- CE2 - CM1 et CM2 : Ryan Brahim



Elle fabrique des casse-noisettes géants



Alexandra Grun, adepte de la sculpture sur bois, a créé son entreprise de création d'objets en bois, Créa 2 Bois, en décembre 2016. Passionnée par Noël et collectionneuse de casse-noisettes, celle qui réalisait des masques pour la crise sanitaire en 2020 vient de se lancer dans la fabrication de modèles géants.

Le Grillon : Comment vous avez eu cette idée ?

Alexandra Grun : L'idée de créer des casse-noisettes géants était une évidence pour moi. Etant passionnée par ces personnages, j'en cherchais des géants. Chaque année, j'en achète d'autres mais les grands modèles sont impossibles à trouver. Je me suis donc tout simplement dit que j'allais les fabriquer moi-même en faisant travailler mon imagination. J'ai fait des modèles de Noël, un charcutier ou même encore un facteur.

LG : En quoi sont-ils fabriqués ?

AG : J'ai mes petits secrets, mais en grande partie à base de bois et de tuyau en PVC. La fabrication d'un modèle prend beaucoup de temps mais je vous avouerai que je n'ai pas compté mes heures passées à les figoler. Il faut tout de même compter plus d'une semaine de travail, en y passant la journée, pour finir un casse-noisette. Mais le résultat est là !

LG : Les louez-vous pour des occasions ?

AG : Il m'arrive d'en louer pour des associations comme des écoles, des pompiers, etc... Mais cette année, ils sont tous vendus. Je compte refaire de nouveaux et différents modèles l'année prochaine. Cette année, le plus grand mesurait 1 m 96. Pourquoi ne pas atteindre les 2 mètres pour les modèles 2023 ?

LG : D'où vous vient cette passion pour Noël ?

AG : Noël a toujours été pour moi un grand moment. J'aime cette période, car les gens paraissent tellement plus heureux et joyeux quand Noël approche. La beauté des décorations dans les rues, les magasins ou tout simplement chez moi, me donne toujours des idées pour de nouvelles créations.



GYM 2000

Bliesbruck

La saison 2022/2023 vous attend !

GYM avec Thomas :

Renforcement musculaire – Aerobic – Step

Tous les jeudis 19 à 20 h

dans la salle communale

Cotisation annuelle est de 80 Euro

Première séance gratuite

Le cours commence le 15 septembre

YOGA avec Sarah :

Tous les mardis 19 à 20h15

dans la salle communale

Cotisation annuelle est de 120 Euro

Première séance gratuite

Le cours commence le 20 septembre

Nous serons heureux de vous accueillir

Pour tout renseignement, contacter

Madame MICHEL, Mariette : 0 6 43 86 18 26

Madame ROHÉ, Mariette : 0 6 41 66 46 00



L'ETAT-CIVIL

Les Naissances

Alix DROSS

est née le 4 Novembre 2022
à Sarreguemines

Elle est la fille de Léa WEILER
et Julien DROSS
domiciliés au
5 rue Pasteur dans la commune

NOS FELICITATIONS

Les décès

Le 7 Septembre 2022
à Quincy-sous-Sénart dans l'Essone
est décédée

**Catherine Antoinette
THEOBALD**

née le 5 avril 1925
à Bliesbruck, Moselle

*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Le 28 Septembre 2022
à Bliesbruck
est décédée

**Delphine DISSIEUX
née MULLER**

le 20 Septembre 1929
à Bliesbruck, Moselle



Les décès

Le 6 Octobre 2022
à Bliesbruck
est décédée

Anne-Marie THUEUX
née **KASTER**
(doyenne de la commune)

le 1er Septembre 1922
à Trèves, Allemagne



Le 8 Octobre 2022
à Rouhling
est décédée

Emilie PORTA
née **GUERLACH**

le 9 Janvier 1937
à Bliesbruck, Moselle



Le 12 Octobre 2022
à Sarreguemines
est décédé

Jean-Marie CLOS

né le 4 Août 1951
à Bliesbruck, Moselle



Le 9 Novembre 2022
à Sarreguemines
est décédée

Yvonne REICH
née **RINCK**

le 14 Août 1936
à Bliesbruck, Moselle



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

**LES ANNIVERSAIRES
DU
TRIMESTRE**

Anniversaires

Marie-Louise MAION a 85 ans

Marie-Louise Maion, née Burgund le 7 octobre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 85 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Adrien Maion le 17 avril 1959 qu'elle a eu la douleur de perdre le 30 janvier 2022. De leur union sont nés deux enfants, Marc en 1960 et Daniel en 1970. Elle passe une paisible retraite, rue du château dans le commune. Nos félicitations.



Paul WILHELM a 89 ans

Paul Wilhelm, né le 8 octobre 1933 à Sarre Union a fêté ses 89 ans. Le 13 septembre 1980, en mairie de Bliesbruck il uni sa destinée à celle de Francine Jung. De leur union sont nés deux enfants Yannick et Guillaume. Paul passe actuellement une paisible retraite rue gallo-romaine dans la commune. Nos félicitations



Walter TAURIAN a 87 ans

Walter Taurian, né le 17 Octobre 1935 à Zoppola (Italie) a fêté ses 87 ans. Il est arrivé à Bliesbruck à l'âge de 16 ans. Il est le père de deux enfants, Martine et Didier. Walter était au conseil municipal de 1977 à 1995 et adjoint au maire de 1989 à 1995. En décembre 2016, il a été nommé à l'honorariat d'adjoint au maire. Walter passe actuellement une paisible retraite rue principale dans la commune. Nos félicitations



Marie SCHOULLER a 96 ans

Mme Schouller, née Marie Mildenberger, le 24 octobre 1926 à Sarreguemines, vient d'avoir 96 ans. Elle avait épousé le 18 mars 1949 à Sarreguemines, Sylvain Schouller, décédé en août 1987. De cette union sont nés trois enfants, Jacques, Daniel et Sylvie. L'octogénaire, entourée de sa famille, coule une paisible retraite à son foyer à l'annexe de la Hermeskaappel. Nos félicitations.



Marie BUR a 85 ans

Marie Bur, née Zahm le 14 Novembre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 85 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Joseph Bur le 27 avril 1959 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre le 7 mars 2012. De leur union sont nés quatre enfants, Marie-Rose en 1960, Jeannine en 1961, Joseph en 1964 et Laurence en 1965. Elle passe une paisible retraite dans sa maison familiale entourée de ses neuf petits enfants et de ses cinq arrière petits-enfants. Nos félicitations.



Jeanne BIERMANN a 88 ans

Jeanne Biermann, née Gross le 28 novembre 1934 à Montbronn a 88 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Roger Biermann le 28 septembre 1954 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre le 11 décembre 1996. De leur union sont nés quatre enfants, Denise, Christine, Marie-Agnès et Romain. Elle passe une paisible retraite entourée de ses petits enfants rue Gallo Romaine. Nos félicitations.



Amélie LANG a 85 ans

Amélie Graziani, née Lang le 23 décembre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 85 ans. Le 22 février 1963 à Bliesbruck, elle a uni sa destinée à celle de Francois Graziani. De leur union son nés quatre enfants, Danielle en 1963, David et Sarah en 1967 et Marina en 1968. Elle passe une paisible retraite rue de la Blies dans la commune. Nos Félicitations

Marie KIRSCHNER a 96 ans

Marie Kirschner, née Rauch le 30 décembre 1926 à Bliesbruck vient d'avoir 96 ans. Marie a uni sa destinée le 1er août 1949 à Bliesbruck à celle de Marcel Kirschner qu'elle a eu la douleur de perdre le 4 juin 1978. De leur union sont nées deux filles, Bernadette en 1951 et Dominique en 1959. Connue et estimée dans la localité, Marie avait exploité, avec son époux, un commerce d'alimentation durant presque 30 ans jusqu'en 1981 où elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle fait la joie de de ses trois petits-enfants et trois arrière-petites-filles. L'octogénaire passe une paisible retraite à la Maison de retraite du Blauberg. Nos félicitations.



Anniversaires



Denise THEOBALD a 88 ans

Denise Théobald, née Seltzer vient de fêter ses 88 ans. Elle est née le 26 Octobre 1934 à Etting. Elle a épousé le 29 décembre 1970 à Etting, Raymond Theobald qu'elle a eu la douleur de perdre le 25 mai 1997 à Sarreguemines. Denise a élevé 5 enfants, Monique, Augustin, Guy, Marie Eve et Aimé.

Marie Louise GEYER a 89 ans

Marie Louise Geyer, née Undreiner le 1er novembre 1933 à Lemberg, vient de fêter ses 89 ans. Le 31 Mai 1952 en mairie de Lemberg elle a uni sa destinée à celle de Jean Geyer qu'elle a eu la douleur de perdre le 25 mai 2017. De leur union sont nés trois enfants, Bruno en 1958, Didier en 1962 et Véronique en 1965. Elle passe une paisible retraite rue de la montagne dans la commune. Nos félicitations.



Roland SCHNEIDER a 85 ans

Roland Schneider né le 8 novembre 1937 à Sarreguemines vient de fêter ses 85 ans. Il a uni sa destinée à celle de Odile Bur le 29 Janvier 1960 à Frauenberg. De leur union sont nés deux enfants, Arsène en 1960 et Nathalie en 1968. Il passe une paisible retraite entouré de sa famille au 13 Hermeskaappel dans la commune. Nos félicitations.

Blanche MICHEL a 91 ans

Blanche Michel, née Muller le 9 novembre 1931 à Bliesbruck a 91 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Jean-Louis Michel le 21 avril 1952 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre en mars 2016. De leur union sont nés deux enfants, Denis et Gisèle. Elle passe une paisible retraite entourée de ses petits enfants et arrière-petits enfants. Nos félicitations.



Janvier

- * Madame SCHLOESSER née SUCK Marie Jeanne, née le 01/01/1945
57, rue Principale
- * Madame MULLER née BRAUN Simone, née le 06/01/1949
9, Hermeskaappel
- * Madame ROS née MATHIS Marie Anne, née le 07/01/1935
10, rue Robert Schuman
- * Monsieur BAUER Pierre, né le 09/01/1937
4, rue des Jardins
- * Monsieur HAUSS Peter, né le 09/01/1953
4a, rue des Vergers
- * Mme KREBS née MEYER Renée, née le 12/01/1947
43, rue Principale
- * Madame SCHMITT née KNOPF Yvonne, née le 19/01/1943
4, rue Ste-Catherine
- * Madame BAUER née HIRT Eliane, née le 19/01/1953
9, rue des Vergers
- * Monsieur HUVIG Michel, né le 19/01/1953
6, rue Principale
- * Monsieur SEGALLA Mario, né le 20 /01/1939
17, rue de la Montagne
- * Madame REICH née WANNER Raymonde, née le 21/01/1944
5, rue Wirig
- * Madame GRUN née LAUER Solange, née le 23/01/1953
5, rue des Vergers
- * Monsieur HULLAR Norbert, né le 28/01/1951
3a, rue Pasteur

Février

- * Monsieur HOFFMANN Robert, né le 01/02/1945
9, rue Wirig
- * Madame DE SILVA née BRACK Dagmar, née le 05/02/1951
5, rue de la Montagne
- * Monsieur LITZENBURGER Jean-Marie, né le 06/02/1947
10, rue des Vergers
- * Madame ROHR née HORES Marie-Hélène, née le 06/02/1950
17, rue Robert Schuman
- * Madame WEIDIG née SCHNEIDER Gabrielle, née le 07/02/1944
9, rue des Prés
- * Monsieur WANNER Gérard, né le 12 /02/1942
19, Hermeskappel
- * Madame BECK née DANTZER Jeannine, née le 13/02/1946
8, rue des Vergers
- * Monsieur BECK Sylvain, né le 18/02/1950
8, rue des Vergers
- * Monsieur MULLER Alfred, né le 22/02/1951
9, rue de la Hard
- * Madame MOUZARD née DAU Christel, née le 25/02/1948
13, rue Gallo-Romaine
- * Monsieur PUTZE Gérard, né le 27/02/1949
5, rue de la Forêt

Mars

- * Madame LANG née TUSCH Antoinette, née le 01/03/1936
21, rue Principale
- * Monsieur BRAUN Wolfgang dit « Charly », né le 03/03/1939
7, rue des Vergers
- * Monsieur BAUMGARTEN Jean Marie Joseph, né le 03/03/1945
20, Hermeskaappel
- * Madame BRETTAR née GROSS Fernande, née le 07/03/1947
10a, rue Principale
- * Monsieur GOMBERT Pierre, né le 10/03/1936
1, rue Wirig
- * Monsieur LINDER Bernard, né le 10/03/1948
19, rue Principale
- * Madame KUNZ née LEJEUNE Marie-Rose, née le 12/03/1944
5, rue des Jardins
- * Madame WEBER née LAUER Marie-Madeleine, née le 15/03/1946
3, rue de la Hard
- * Monsieur VERLET Romain, né le 15/03/1947
4, rue Robert Schuman
- * Mme BAUER née LAUER Mélanie, née le 15/03/1950
34, rue Principale
- * Monsieur REISSE Roland, né le 18/03/1953
3, rue de Millery
- * Monsieur FRANCOIS Roland, né le 22/03/1950
11, rue de la Montagne
- * Monsieur SCHÜLLER Detlef, né le 22/03/1952
69, rue Principale
- * Madame HOLLENDER née HARTZ Hannelore, née le 31/03/1937
16, Hermeskaappel

Avril

- * Madame née SCHU Gudrun, née le 01/04/1951
12, rue Wirig
- * Madame FRIEDLIEB née MICHAELSEN Dorothea, née le 02/04/1951
1, rue de la Montagne
- * Madame SCHÜLLER née VONCINA Jeanne, née le 02/04/1953
69, rue Principale
- * Monsieur MAMAN Richard, né le 09/04/1951
13, rue de la Blies
- * Madame HECHINGER née BOULOGNE Martine, née le 15/04/1950
28, rue Principale
- * Monsieur RUPPERT Edmond, né le 17/04/1943
5, rue de la Hard
- * Monsieur THINES Jacques, né le 18/04/1948
1, rue Gallo-Romaine
- * Madame PUTZE née KIRSCH Marianne, née le 18/04/1949
5, rue de la Forêt
- * Madame WEISSEND née BARTHEL Colette, née le 20/04/1931
8, Hermeskaappel
- * Monsieur LANG Louis, né le 21/04/1933
21, rue Principale
- * Madame KUNZ née REIS Berthe, née le 22/04/1927
Maison de Retraite Ste- Marie à Sarreguemines
- * Madame ZAHM née RUPPERT Eugénie, née le 23/04/1932
Maison de Retraite Ste-Marie à Sarreguemines
- * Madame PAX née SCHMITT Marlène, née le 23/04/1943
15, Hermeskaappel
- * Monsieur CASNER René, née le 23/04/1949
6, rue Gallo-Romaine

* Madame CASNER née JANEL Christiane, née le 23/04/1951
6, rue Gallo-Romaine

* Monsieur GRAZIANI Francesco, né le 28/04/1934
11, rue de la Blies

**Aux heureux jubilaires
la municipalité souhaite un joyeux anniversaire.**

L'expression des élus

« Bliesbruck Autrement »

Nous arrivons au terme de cette année 2022, après une crise sanitaire sans précédent, nous voilà maintenant confrontés à une crise économique et sociale.

Les fêtes de fin d'année approchent nous serons cette année privés de la magie de Noël dans notre commune. Les illuminations festives que nous avons l'habitude de contempler à cette période de l'année sont remplacées par quelques sapins disséminés de-ci de-là.

De même, pour de multiples raisons, en particulier parce que nous savons que nombre d'entre vous êtes attachés à un éclairage nocturne de la voirie de manière continue ; nous ne partageons pas le vote d'une partie de la majorité décidant de son extinction.

La politique environnementale que nous préconisons à moyen et long terme vise la mise en œuvre de dispositifs favorisant les énergies renouvelables, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou solaires sur les bâtiments ou terrains communaux et la modernisation de l'éclairage public existants en les remplaçant par des systèmes moins énergivores tel que les LED.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2023 vous apporte bonheur et prospérité mais surtout préserve votre santé.

Rachel Hensgen et Olivier Freyermuth.